Le CESE appelle à un sursaut collectif

Rapport annuel sur l'état de la France : Réconcilier la France

PUBLIÉ LE 23/05/2017

Mardi 23 mai 2017 – Pour la deuxième année consécutive, le CESE s'est appuyé sur les 10 nouveaux indicateurs de richesse retenus par le gouvernement pour évaluer la situation du pays dans son Rapport annuel sur l'état de la France : « Réconcilier la France ». Il a centré ses travaux en particulier sur la question des inégalités et propose des pistes pour remobiliser les Français autour d'un projet commun.

Le Rapport annuel sur l'état de la France : « réconcilier la France » a été adopté ce jour par l'Assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental à l'unanimité avec 183 voix en sa faveur.

Selon une étude Ipsos, à l'automne 2016, 88 % des Français considéraient que leur pays allait dans une mauvaise direction, le taux le plus élevé des 26 pays, développés ou émergents, couverts. C'est le paradoxe relevé dans ce rapport : bien que la France reste un des pays les moins inégalitaires d'Europe, grâce notamment à la redistribution opérée par l'action publique, et bien que les Français demeurent, à titre individuel, globalement plutôt satisfaits de leur vie, ils sont particulièrement pessimistes pour l'avenir du collectif qu'ils forment.

Aujourd'hui, les inégalités (sous leurs diverses formes : de revenu, de patrimoine, de genre, d'accès à la santé ainsi que les discriminations liées à l'origine ou à la couleur de peau…) sont ressenties d'autant plus fortement que l'ambition affichée par la République est particulièrement élevée en matière d'égalité. De plus ces inégalités ont eu tendance à s'accroître avec la crise et le modèle social français a de plus en plus de mal à limiter cette dégradation.

Pour réconcilier les Français avec eux-mêmes et leur permettre d'affronter dans de meilleures conditions les défis du XXIème siècle, le CESE formule deux grandes pistes de solutions :

Refonder la cohésion sociale :

- En renforçant et amplifiant les politiques favorables à l'emploi de qualité, notamment en organisant le cadre législatif et réglementaire des nouveaux emplois indépendants qui se créent avec la révolution du numérique.
- En développant des solutions pour une école de la réussite pour tous, avec une priorité donnée à l'école maternelle et primaire en favorisant notamment la présence des enseignants plus expérimentés et plus nombreux dans les zones difficiles.
- En simplifiant le système des minimas sociaux et en luttant davantage contre le non-recours aux droits pour rendre plus efficace le dispositif de lutte contre la pauvreté.
- En rapprochant les institutions sociales de la population au niveau local, en autorisant des dispositifs expérimentaux pour évaluer le rôle accru que pourraient jouer certains acteurs notamment associatifs.

Rendre la société plus innovante :

- En intensifiant l'effort de recherche français, encore insuffisant, mais aussi en accroissant son efficacité.
- En changeant les modes de management trop verticaux au sein des entreprises et de la sphère publique et en associant davantage les salariés aux décisions.

- En transformant les relations entre Etat et citoyens pour que celui-ci s’adapte plus vite et mieux à leurs besoins. Des institutions comme le CESE et les CESER sont notamment à même d’y contribuer.
- En accélérant la transition énergétique et la mutation écologique de l’économie afin de mieux profiter des atouts français pour développer une « bioéconomie » soutenable.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026